



La conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta réaffirme la nécessité de sanctions fermes pour contenir la violence à long terme. (DAVID WAGNIÈRES)

«L'école ne doit pas devenir un champ de bataille»

GENÈVE Réagissant aux récents incidents de violence au cycle d'orientation, la conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique Anne Emery-Torracinta annonce la mise en place d'une task force pour lutter contre le phénomène

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIA REVELLO
@sylviarevello

Elèves armés de pistolets à air comprimé au cycle de Cayla, coup de couteau à la cafétéria de Montbrillant: ces derniers mois, plusieurs graves incidents ont eu lieu dans des établissements scolaires genevois. De quoi inquiéter parents d'élèves, enseignants et politiques. Face à des événements qui demeurent «isolés», la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta réaffirme la nécessité de sanctions fermes et dévoile sa méthode d'action pour contenir la violence à long terme. Elle évoque également d'autres dossiers chauds qui occupent son Département de l'instruction publique, la délicate question des élèves frontaliers et l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) qui fait à nouveau parler de lui.

Ces derniers mois, plusieurs élèves sont venus en cours armés, l'école genevoise est-elle devenue une zone de non-droit? Absolument pas. Ces incidents inacceptables ont tous été fermement sanctionnés et ne doivent plus avoir lieu. Je réaffirme la volonté de poser un cadre scolaire ferme et cohérent qui garantisse la sûreté de tous. Il est hors de question que l'école devienne un champ de bataille. Cela dit, il s'agit d'épisodes isolés, il n'y a pas de preuve statistique que les actes de violence augmentent.

Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer? Il y a deux semaines, une agression au couteau a pourtant eu lieu au cycle de Montbrillant... Le comportement d'une petite minorité m'inquiète, mais rappelons tout de même qu'il y a 76000 élèves dans le canton. Dans le cas de Montbrillant, il s'agit d'un règlement de comptes entre deux jeunes qui aurait pu arriver à 17h dans la rue. Ces élèves ont été exclus de l'établissement afin d'éviter toute récurrence. Le Conseil de discipline a par ailleurs été saisi et doit se prononcer prochainement sur une sanction. Je le répète, il n'y a ni banalisation ni laxisme.

Au-delà des sanctions, que faire pour éviter ce type d'incidents? La problématique de la violence dépasse l'école. Il est nécessaire de l'aborder de manière transversale. C'est pourquoi une task force qui réunit

le DIP, la ville de Genève, la Brigade des mineurs ou encore la police municipale a été mise en place. Le but est de faire se rencontrer ces différents acteurs, notamment dans le quartier Crochettes-Grottes, pour travailler conjointement, faire circuler l'information et établir une stratégie d'action pour la zone. Ceci bien sûr en maintenant les efforts de prévention.

De quelle manière? Les élèves genevois sont régulièrement sensibilisés à la problématique de la violence. Au cycle de Montbrillant, une demi-journée de prévention sur la gestion des conflits a été organisée. Cela a peut-être permis d'éviter d'autres incidents. Lorsque la violence se manifeste, on essaie de comprendre ce qu'il y a derrière. Bien souvent, les jeunes agressifs vivent des situations personnelles complexes et multifactorielles dans lesquelles se mêlent rupture familiale, abus d'écran ou encore échec scolaire. L'école doit aujourd'hui s'adapter et être capable d'intervenir sur des champs qui vont bien au-delà des problématiques d'apprentissage. Sa mission devient de plus en plus large.

Les enseignants sont-ils suffisamment outillés pour faire face? Durant leur formation, les enseignants apprennent à désamorcer les conflits, mais ce ne sont pas des éducateurs ni des psychologues. Après avoir constaté que les comportements violents surviennent dès la primaire, on déploie petit à petit et en fonction des budgets des équipes pluridisciplinaires pour soutenir les enseignants. Dès la rentrée d'août, tous les établissements primaires seront dotés d'éducateurs et le personnel infirmier sera augmenté.

Lorsqu'une bagarre entre élèves dégénère durant les heures de parascolaire, qui est responsable? Le parascolaire dépend des communes. Les élèves sont donc sous la responsabilité du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire. Tout comme la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle est compétente pour les maisons de quartier. En revanche, si une agression a lieu sur le chemin de l'école, on

«Même si chaque cas est un cas de trop, il n'y a pas lieu de sombrer dans la psychose»

ANNE EMERY-TORRACINTA

prend une sanction scolaire. C'est dire si le DIP élargit déjà son champ de responsabilité.

Et si un enseignant se fait agresser, comme cela est arrivé récemment dans un cycle? Il y a bien évidemment des sanctions envers les élèves. Une procédure spécifique est prévue pour soutenir la victime. Mais même si chaque cas est un cas de trop, il n'y a pas lieu de sombrer dans la psychose. Selon le rapport Signa, 272 incidents violents qui vont des insultes aux coups ont eu lieu en 2018 dont 74 envers le personnel scolaire. Si on ne constate pas d'augmentation sur la durée, l'objectif reste bien sûr d'éviter ces comportements inacceptables.

Dans un tout autre registre, dix recours de parents d'élèves frontaliers ont récemment été acceptés, désavouant ainsi la politique du Conseil d'Etat qui refuse de les scolariser. N'est-il pas temps de mettre fin à cette série noire qui dure depuis 2018? La situation actuelle est ingérable pour le DIP à court et à moyen terme. On ne peut pas envisager une nouvelle rentrée avec autant d'incertitudes. Il est nécessaire de clarifier les règles, c'est pourquoi le gouvernement a demandé des avis de droit complémentaires. Je précise toutefois que la volonté de ne plus accepter de nouveaux élèves domiciliés hors du canton à partir de 2018 n'est pas venue du DIP, c'est une décision du Conseil d'Etat. Je partage certains arguments avancés, comme la question du lien social qui justifie une scolarité sur le lieu de domicile. Je regrette en revanche les aléas liés à la gestion juridique du dossier.

Récemment, 27 enseignants formateurs ont démissionné en bloc à l'IUFE pour dénoncer leurs conditions de travail dégradées. Après la refonte totale du système en 2016, se dirige-t-on vers une nouvelle crise? Le DIP n'a pas été consulté sur la modification du règlement de l'institut qui dépend de l'Université de Genève (modification qui a conduit à la démission des maîtres de leur statut de formateur, ndlr). La baisse du nombre d'heures de suivi des enseignants en formation intervient pour faire face à l'augmentation des étudiants. J'ai reçu les formateurs démissionnaires qui m'ont exposé leurs arguments et leurs craintes de voir la qualité de la formation se dégrader. Il n'en est pas question et je veillerai à m'en assurer en discutant avec l'IUFE. Il faut néanmoins savoir que Genève est le seul canton à former ses enseignants tant pour le cycle d'orientation que pour le secondaire II, en emploi, c'est-à-dire avec une classe à charge. Cette particularité rend le système très lourd et complexe. ■